

Collectivités locales et territoriales

Elus

Responsables techniques

AMO développement durable

Chargés de mission

Professionnels

SEM

Aménageurs

...



éco
quartier

Formation
les fondamentaux
de l'aménagement
durable



Programme :

1er jour :

- La démarche EcoQuartier du ministère : du plan ville durable au label EcoQuartier
- Les différentes étapes, de la charte à l'amélioration continue du projet, l'accompagnement des porteurs de projet par l'État, les partenaires associés à la démarche
- Les 4 dimensions et 20 engagements de la démarche EcoQuartier
- Déclinaison de l'aménagement opérationnel durable : se poser les bonnes questions au bon moment, mobiliser les compétences et les acteurs autour de son projet, identifier des pistes de solutions.

2è jour :

- Présentation par la collectivité et/ou l'aménageur d'un EcoQuartier ou d'une opération durable
- **Visite commentée et structurée de l'opération par les porteurs de projet**, collectivité, aménageur, promoteur, autres partenaires ou service de l'État
- Les enseignements et retours d'expériences issus des projets labellisés et des 3 dernières campagnes de labellisation



Informations utiles et inscriptions :

QUAND ?

28 et 29 novembre
2016

Date limite d'inscription :
18 novembre 2016

OÙ ?

Centre Ministériel de Valorisation des
Ressources Humaines - CVRH d'ARRAS
100 Avenue Winston Churchill
BP 10907 – 62022 ARRAS

€

Formation gratuite
Frais de déplacement à la charge des
participants

Vos contacts pour vous inscrire :

cheffe de projet : Francine DUBOIS
francine.dubois@developpement-durable.gouv.fr

assistant(e) de formation : Corinne CAPRON
0321213558

dcfp.cvrh-arras.cmrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

Chef de projet : francine.dubois@developpement-durable.gouv.fr
francine.dubois@developpement-durable.gouv.fr

Horaires : 9 h15 - 17h

Date de clôture des inscriptions :
18 novembre 2016

Localisation : ARRAS

Les frais de déplacement sont à la charge des participants.

Le candidat

Catégorisez votre formation selon le décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 :

- Adaptation immédiate au poste de travail (T1)
- Adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)
- Développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)

Nom et prénom du stagiaire :

Attentes et motivations (obligatoire)

Grade et catégorie (A-B-C) :

Collectivité :

Fonction :

Coordonnées

Téléphone

Messagerie

Adresse professionnelle

Signature du stagiaire

Avis et visa du chef de service
(si concerné)

Date limite d'inscription le **18 novembre 2016** à l'adresse suivante :

dcpf.cvrh-arras.cmvrh.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr

ou par fax au 03 21 21 34 55